

LA GRANDEUR DES MÉRITES DU CORAN



Maḥmūd Ibn Aḥmad al Dosary (PhD).

LA GRANDEUR DES MÉRITES DU CORAN

Maḥmūd Ibn Aḥmad al Dosary (PhD).



LA GRANDEUR DES MÉRITES DU CORAN

LA GRANDEUR DES MÉRITES DE MANIÈRE GÉNÉRALE

LA GRANDEUR DES MÉRITES EN DÉTAIL

1-LES MÉRITES D'ÉCOUTER LE CORAN

**2- LES MÉRITES DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT
DU CORAN**

3-LES MÉRITES DE LA LECTURE DU CORAN

4-LES MÉRITES DE LA MÉMORISATION DU CORAN

5-LES MÉRITES DE LA MISE EN APPLICATION DU CORAN



La Grandeur Des Merites De Maniere Generale

1. Le Coran est la parole révélée d'Allah

Il suffit comme mérite et honneur au Sublime Coran d'être la Parole du Très Savant et du Très Sage, qu'Il soit béni et exalté ; de Lui il vient et c'est vers Lui qu'il retournera. Allah le Glorifié dit : « Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le lui, afin qu'il entende la parole d'Allah. » (al-Tawbah : 6). Ce noble verset indique que le Coran que l'on récite, que l'on écoute et qui est écrit entre les couvertures du mushaf, est réellement la parole d'Allah et non une narration de la parole d'Allah.

Ce verset prouve aussi que le Coran est une révélation venant d'Allah. En d'autres termes, Allah l'a prononcé ; Gabriel, sur lui la paix, l'a reçu, est descendu avec lui et l'a donné à l'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, tel qu'il l'a reçu du Seigneur, le Majestueux.¹

L'un des mérites du Coran est qu'il constitue la parole créée du Seigneur des mondes. La parole de Celui qui n'a pas de semblable, la qualité de Celui qui est incomparable et qui n'a pas son pareil. Si Allah le Très Haut n'avait pas mis dans le cœur de Ses serviteurs une force leur permettant de le supporter, les cœurs en seraient incapables, voire ils s'abaisseraient devant lui. Comment pourraient-ils le supporter, alors qu'Allah le Très Haut dit : « Si Nous avions fait descendre ce Coran sur une montagne tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. » (al-

¹ Sharh al-'aqida al-wasitiyya, de Muhammad Khalil Harras p. 153-154



Hashr : 21). Quelle différence y a-t-il entre la force des cœurs et celles des montagnes ! Mais Allah a octroyé à Ses serviteurs la force qu'Il souhaite pour le supporter, comme un bienfait et une miséricorde de Sa part.²

2. Le Coran est un honneur pour les Arabes en particulier et pour la communauté en général

Les Arabes vivaient dans un paganisme inculte, dominé par la corruption dans divers domaines du dogme, de l'adoration, des règles, du comportement et des organisations sociales. D'une communauté ayant atteint l'extrême limite du sous-développement, de l'ignorance et du mal, le Coran l'a transformée en une communauté qui a accédé au faite de la gloire et de la plénitude. Elle est alors devenue la meilleure communauté suscitée parmi les gens ; par conséquent, les Arabes se sont enorgueillis et ont dominé toutes les nations.

La plus grande faveur du Sublime Coran revient aux Arabes en particulier. En effet, il a préservé leur entité et leur existence, en préservant leur langue. N'était-ce la faveur d'Allah le Très Haut aux Arabes, par le Coran, ils se seraient éteints à l'instar de beaucoup d'autres nations.

Mieux encore, le Sublime Coran a étendu l'influence de l'arabe au point d'atteindre des régions du monde, telles que l'Asie, l'Afrique, l'Europe (Andalousie) et d'autres contrées encore. La langue arabe est devenue la langue de la civilisation et de la culture, et chaque musulman sent que la langue arabe est la sienne, car c'est dans cette langue que le Coran est descendu.

Le Noble Coran constitue, par conséquent, le plus grand moyen d'arabiser des peuples et répandre les idées et la culture des musulmans au sein de centaines de millions de non arabes.

Les musulmans – en particulier les Arabes – sont appelés, à l'heure actuelle, à sauver le monde par leur Sublime Coran, de l'assaut des forces matérialistes qui se battent

² Al-Tidhkar fi afdal al-adhkar, p. 45



entre elles, pour l'humilier et piller ses richesses, tout comme ils l'ont sauvé hier de la domination des empires des classes.³

Trois versets (du Coran) indiquent clairement que le Coran est un honneur et une fierté pour les Arabes en particulier, et pour la communauté en général. Ils sont :

- 1- La parole du Très Haut : « C'est certainement un rappel pour toi et ton peuple. » (al-Zukhruf : 44)

L'énoncé du verset – comme le rappelle les exégètes – supporte l'une des deux possibilités :

- 1- Le Coran est un rappel pour le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, et son peuple. Ils en seront redevables au Jour de la Résurrection et ils n'auront aucun argument après le rappel.
- 2- Le Coran honorera ta mémoire et celle de ton peuple. C'est ce qui s'est réellement produit.

La célébration de la mémoire du Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, vient du fait que des centaines de millions de langues des croyants se sont attachées à envoyer les salutations et les bénédictions sur lui. Elles l'évoquent comme le fait un amoureux passionné nuit et jour, depuis plus de mille quatre cents ans, jusqu'à ce qu'Allah hérite de la terre et de tout ce qu'elle comporte.

Quant à la célébration de la mémoire de son peuple, ce Coran leur est parvenu au moment où les gens ne lui accordaient aucun intérêt, voire ils le méprisaient et le considéraient comme un rebut. Il lui a alors accordé son plus grand rôle dans l'histoire de cette humanité.⁴

³ Min asrar 'azama al-qur'an, Dr. Sulayman ibn Muhammad al-Saghir p. 11-13

⁴ Fi zilal al-qur'an, 6/3191



- 2- La parole du Très Haut : « Nous avons assurément fait descendre vers vous un livre où se trouve votre rappel. Ne comprenez-vous donc pas ? » (al-Anbiya' : 10)

La parole du Très Haut : « où se trouve votre rappel » signifie votre honneur, votre fierté et votre élévation. Si vous obéissez aux ordres qu'il contient et vous abstenez de ses interdits, votre valeur s'élèvera et votre importance sera grande.⁵

Les Arabes n'ont d'autre viatique à proposer à l'humanité que celui-là. Ils n'ont d'autre méthode à proposer aux hommes que celle-là. L'humanité ne les a connus qu'à travers leur Livre, leur dogme et leur comportement dérivé de ce Livre et de ce dogme. Elle ne les a pas connus uniquement parce qu'ils sont arabes. Or, si tel était le cas, cela n'aurait aucune valeur dans l'histoire de l'humanité.⁶

- 3- La parole du Très Haut : « Sad. Par le Coran, au renom glorieux. » (Sad : 1) al-Sa'di, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit :⁷ « C'est-à-dire, d'une très grande valeur et d'un très grand honneur, qui rappelle aux serviteurs tout ce qu'ils doivent savoir concernant les noms et les actes d'Allah, les règles juridiques d'Allah, les règles concernant le retour et la rétribution. Il constitue donc un rappel pour eux, dans les fondements et les branches de leur religion. »

3. Le Coran guide vers ce qui est le plus droit

Allah le Très Haut dit : « Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit. » (al-Isra' : 9)

« Allah Tout Puissant rappelle dans ce noble verset que ce Sublime Coran, qui est le plus grand des livres célestes, le plus exhaustif de toutes les sciences, et le plus récent en provenance du Seigneur des mondes, le Tout Puissant, « guide vers ce qu'il y a de

⁵ Tafsir al-sa'di, 3/269

⁶ Référence précédente, 4/2370

⁷ Tafsir al-sa'di, 4/279



plus droit. » C'est-à-dire qu'il guide vers la voie la plus juste, la plus équitable et la plus droite...

Dans ce sublime verset, Allah Tout Puissant résume l'ensemble des enseignements du Coran, qui mènent vers la meilleure, la plus équitable et la plus droite des voies. En effet, si on procède à une étude détaillée et parfaite du verset, on parviendra à l'ensemble du Sublime Coran, dans la mesure où il renferme tous ses enseignements qui mènent au bien en ce monde et dans l'au-delà. »⁸

Ainsi le Sublime Coran guide et incite à suivre tout état qui est le plus droit dans le domaine des croyances, des mœurs, des œuvres, des politiques, des arts et des œuvres religieuses et temporelles.

4. Le Coran est un Livre béni

Allah le Très Haut qualifie Son Sublime Livre de béni en quatre endroits :

- 1- La parole du Très Haut : « Voici un Livre béni que Nous avons fait descendre, confirmant ce qui existait déjà avant lui. » (al-An'am : 92)
- 2- Sa parole : « Et voici un Livre béni que Nous avons fait descendre – suivez-le donc et soyez pieux, afin de recevoir la miséricorde. » (al-An'am : 155)
- 3- Sa parole : « Et ceci est un rappel béni que Nous avons fait descendre. Allez-vous donc le renier ? » (al-Anbiya' : 50)
- 4- Sa parole : « Un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent. » (Sad : 29)

La bénédiction c'est le maintien, la pérennité, la multiplication et l'accroissement du bien. Tel est le cas du Sublime Coran.⁹

Le Coran, par conséquent, est béni dans sa source, car il est la parole d'Allah ; béni par son porteur, Gabriel, sur lui la paix ; béni dans son lieu, le cœur du

⁸ Adwa al-bayan, 3/372

⁹ Al-Tabarruk anwa'uhu wa ahkamuh, Dr. Nasir ibn 'Abd al-Rahman al-Juday' p. 45-46



Messenger d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction ; béni dans son volume et son contenu, car il n'e s'agit que de quelques pages en comparaison à l'ampleur des livres écrits par l'homme. Mais chacun de ses versets contient ce que des dizaines de ces immenses livres ne sauraient renfermer. Il est béni dans sa récitation ; béni dans ses sciences et ses connaissances ; béni dans ses significations et ses sens ; béni dans ses effets et béni dans ses objectifs réalistes.¹⁰

La description du Coran comme étant (un Livre) béni, inclut la description du livre de Moïse, sur lui la paix, comme étant une lumière et un discernement entre le vrai et le faux.¹¹

Lorsque nous comparons le Coran et la Torah, par rapport au volume, nous constatons qu'il est plus petit qu'elle. Mais si nous considérons la bénédiction contenue dans le Coran, nous verrons qu'elle est infinie. En effet, chaque jour, le Coran Béni fait un nouveau don. Ses merveilles ne s'arrêtent pas. Quand les gens le lisent, celui-ci en dérive un sens et celui-là un sens nouveau. Ceci est une preuve que son Auteur, loué soit-Il, est Sage. Il a mis dans peu de choses beaucoup de bienfaits. C'est-là la signification de la parole du Très Haut : « Un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi. » (Sad : 29). Tout livre qui a précédé ce Livre Béni, est limité dans le temps, à une époque et à une nation. Par contre, le Coran – depuis qu'Allah l'a fait descendre jusqu'à l'avènement de l'Heure – confronte de nouvelles questions en leur apportant des solutions appropriées.

Le Coran Béni est venu en conformité avec les aspirations humaines, avec leur civilisation et leur évolution intellectuelle. Pour cela, il était toujours en avance à se confronter aux choses dont l'homme a besoin, en tout temps et tout lieu. Cela ne peut être que s'il est béni.¹²

¹⁰ Fi zilal al-qur'an 2/1147, Lata'if qur'aniyya, Dr. Salah 'Abd al-Fattah al-Khalidi p. 15-16

¹¹ Al-Tahrir wa al-tanwir 17/66-67

¹² Tafsir al-Sha'rawi, 7/4008-4009



5. Le Coran est une explication de toute chose

Allah le Très Haut dit : « Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose. » (al-Nahl : 89)

« Ibn Mas'ud, qu'Allah l'agrée, dit : « Dans ce Coran, Il nous a expliqué toute science et toute chose. »¹³

En effet, le Coran renferme une bonne part des sciences mondaines – en confirmation de ce que dit Ibn Mas'ud, qu'Allah l'agrée – soit explicitement, soit par allusion, soit par indication, soit par signe. La recherche scientifique sur l'homme, l'animal, les plantes et les fruits, la terre, la mer, l'espace, les astres et les phénomènes cosmiques et terrestres, ne cesse de parvenir à des connaissances modernes importantes, que le Sublime Coran a évoqués de longs siècles auparavant. Ceci a poussé nombre de chercheurs incroyants à y croire et à suivre la voie droite. Tout ce dont l'homme a besoin, pour réformer sa condition et son retour, se trouve dans le Coran.

6. Le Coran est la faveur d'Allah qui réjouit Ses serviteurs

Allah le Très Haut dit : « Dis : (Ceci provient) de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde ; voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent. » (Yunus : 58)

Abu Sa'id al-Khudri, qu'Allah l'agrée, explique : « la grâce d'Allah » : le Coran.

« Sa miséricorde » : Il a fait de vous ceux qui y croient.

Allah le Très Haut pousse les gens à se réjouir de ce Coran, qui leur a apporté la guidance et la religion de vérité. C'est la plus grande grâce qu'Allah ait octroyée à Ses serviteurs : « C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent », mieux que les biens de ce monde et mieux que la splendeur éphémère et périssable qu'il recèle.

¹³ Tafsir ibn kathir 4/601



Les Compagnons, qu'Allah les agrée, ont compris tout le sens de ce verset et ils n'ont pas été leurrés par ce monde et son bien éphémère. « Lorsqu'on apporta les impôts de l'Iraq à 'Umar, qu'Allah l'agrée, il sortit en compagnie d'un de ses clients et se mit à compter les chameaux. Il vit que le nombre était supérieur à ceux-ci et s'exclama : « Louange à Allah le Très Haut ! » Son client ajouta : « Par Allah ! C'est la faveur et la miséricorde d'Allah. » 'Umar répliqua : « Tu mens ! Ce n'est pas là la signification de la parole d'Allah le Très Haut : « Dis : (Ceci provient) de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde ; voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent. » Il s'agit bel et bien de ce qu'ils entassent. »¹⁴

Ce ne sont ni les vivres de ce monde ni les valeurs matérielles qui déterminent le statut des gens dans la vie d'ici-bas, et moins encore leur rang dans l'autre monde. Car il se peut que ces vivres matérielles deviennent la cause de la souffrance humaine – non seulement dans l'au-delà à venir, mais aussi dans la vie présente – comme nous pouvons le constater aujourd'hui dans la sombre civilisation matérialiste !

C'est uniquement de cette grâce qu'Allah a donnée à Ses serviteurs et de cette miséricorde qu'Il a répandue sur eux, qu'ils doivent se réjouir. C'est seulement cela qui mérite le contentement.¹⁵

7. Le Coran est un guide, une miséricorde et une bonne nouvelle pour les musulmans

Allah le Très Haut dit, au sujet du Coran, qu'il est : « un guide, une grâce et une bonne annonce aux musulmans. » (al-Nahl : 89)

« Il fait spécialement mention de guide, de grâce et de bonne nouvelle, en raison de leur importance :

¹⁴ Tafsir ibn kathir, 4/289

¹⁵ Fi zilal al-qur'an, 3/1799-1801



Le guide est ce qui résulte de l'exposé clair pour affermir les croyances et les compréhensions, et pour sauver (les gens) de l'égarement.

La grâce est ce qui se rapporte au bonheur en ce monde et dans l'autre.

La bonne nouvelle est la promesse du meilleur en ce monde et dans l'autre.

Tout ceci n'appartient qu'aux seuls musulmans, car les autres, en se détournant de ce Coran, se sont eux-mêmes privés du bénéfice de toutes ses particularités. »¹⁶

C'est le point souligné par le savant al-Shanqiti, qu'Allah lui fasse miséricorde, lorsqu'il dit¹⁷ : « On comprend de la signification de ce noble verset – c'est-à-dire la notion opposée à ce verser: les non musulmans ne sont pas ainsi.

Allah Tout Puissant proclame clairement cette même notion en d'autres endroits, comme dans Sa parole : « Dis : « Pour ceux qui croient, il est une guidée et une guérison. » Et quant à ceux qui ne croient pas, il y a une surdité dans leurs oreilles et ils sont frappés d'aveuglement. » (Fussilat : 44)

Sa parole : « Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Cependant, cela ne fait qu'accroître la perdition des injustes. » (al-Isra' : 82), etc.

8. Le Coran est une lumière

Allah le Très Haut dit : « Ô Gens ! Certes une preuve évidente vous est venue de la part de votre Seigneur. Et Nous avons fait descendre vers vous une lumière éclatante. » (al-Nisa' : 174)

Le Très Haut dit : « Un Livre que Nous avons fait descendre sur toi, afin que – par la permission de leur Seigneur – tu fasses sortir les gens des ténèbres vers la lumière, sur la voie du Tout Puissant, du Digne de Louange. » (Ibrahim : 1).

¹⁶ Al-Tahrir wa al-tanwir 13/204

¹⁷ Adwa al-bayan 3/315



Le Coran a été appelé lumière, parce qu'il fait la lumière sur la vérité, et il transforme les ténèbres de l'ignorance, du doute, du polythéisme, de la mécréance, des mauvaises mœurs et de toutes sortes de désobéissances en lumière de la science, de la foi et des bonnes mœurs.

Ainsi, le but pour lequel le Sublime Coran a été descendu, est de faire sortir cette humanité des ténèbres de l'illusion, de la superstition, des coutumes païennes et des ténèbres de la confusion, vers la lumière de l'unicité, de la vérité et de la fermeté. Inutile de s'interroger sur l'état de corruption et de destruction, dans lequel se trouverait le monde, s'il était régi par les passions des hommes et si ceux-ci étaient égarés.

Pour que les gens soient sauvés et guidés, une lumière et un livre explicite leur sont venus de la part d'Allah. Ce livre sert aussi leur intérêt dans ce monde aussi bien dans ce monde que dans l'au-delà. Allah le Très Haut dit : « Une lumière et un Livre explicite vous sont venus d'Allah ! Par ceci, Allah guide aux chemins du salut ceux qui cherchent Son agrément. Et Il les fait sortir des ténèbres à la lumière par Sa grâce. Et Il les guide vers un chemin droit. » (al-Ma'idah : 15-16).

9. Le Coran est la vie pour ceux qui répondent à son appel

Allah le Très Haut dit : « Ô Vous qui croyez ! Répondez à Allah et au Messager lorsqu'il vous appelle à ce qui vous donne vie. » (al-Anfal : 24).

La vie utile survient lorsqu'on répond à Allah et à Son Envoyé. Celui qui n'y répond pas n'aura aucune vie, bien qu'il ait une vie bestiale, qu'il partage avec le plus des animaux.

Qatadah, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit au sujet de « à ce qui vous donne vie » que c'est ce Coran. C'est lui qui recèle la vie, la confiance, le salut et la protection en ce monde et dans l'autre.



La vraie vie, la bonne vie est donc celle de qui a répondu à Allah et au Messager extérieurement et intérieurement. Ceux-là sont vivants même quand ils sont morts. Les autres sont morts, quand bien même ils seraient en vie. « Est-ce que celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie et à qui Nous avons assigné une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir. » (al-An'am : 122).

Ainsi, celui qui a la vie la plus complète est celui qui répond complètement à ce Coran, car il renferme la vie complète. Celui qui perd une partie de la réponse au Coran, a perdu une partie de la vie réelle et complète.¹⁸

Aucun homme ne saurait étudier avec minutie le mérite et les vertus du Coran. S'il essayait de le faire, il n'y parviendrait pas. Si jamais il lui était donné d'y parvenir, toutes les feuilles du monde n'y suffiraient pas et les plumes s'épuiseraient face à cette tâche. Les esprits, quand bien même ils se réuniraient, seraient incapables de tout assimiler et se contenteraient de ce qui subvient à leurs besoins, comme le nourrisson se contente de quelques tétées dont il se rassasie.

C'est à Allah qu'on demande assistance et c'est à Lui qu'on se confie. Il n'y a de force, ni de puissance si ce n'est en Lui.¹⁹

¹⁸ Al-Fawa'id, p. 88

¹⁹ Khasa'is al-qur'an al-karim, p. 124-125



La Grandeur Des Mérites En Détail

1. Les mérites d'écouter le Coran

Introduction

Si la lecture du Sublime Coran constitue un acte d'adoration, son écoute en est également un. L'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, aimait écouter le Coran de quelqu'un d'autre que lui. C'est ainsi qu'il ordonna à 'Abd Allah b. Mas'ud de réciter le Coran pur qu'il l'écoute. Il fut tellement absorbé dans l'écoute du Coran, que ses nobles yeux larmoyèrent, comme on le verra plus loin.

Demander à un lecteur doté d'une belle voix et qui maîtrise la lecture du Coran, de le réciter afin qu'on l'écoute est une pratique unanimement recommandée ; c'est la pratique des gens biens et des pieux Anciens de cette communauté. La récitation excellente a le plus grand effet dans la compréhension des significations du Coran.

Écouter le Sublime Coran est méritoire à plus d'un titre. On abordera l'essentiel de ces mérites de la manière suivante :

1- L'écoute du Coran est la cause de la miséricorde d'Allah Tout Puissant

Allah le Très Haut dit : « Et quand on récite le Coran, prêtez-lui l'oreille attentivement et observez le silence, afin que vous obteniez la miséricorde. » (al-A'raf : 204).



Allah, loué soit-Il, ordonne à Ses serviteurs d'écouter le Coran et de lui prêter l'oreille, afin qu'ils en bénéficient et qu'ils méditent les sagesses et avantages qu'il contient, pour parvenir à la miséricorde d'Allah le Très Haut.

« al-Layth commente : On dit que la miséricorde n'atteint pas quelqu'un aussi vite que celui qui écoute le Coran, en vertu de la parole d'Allah, grand est Son rappel : « Et quand on récite le Coran, prêtez-lui l'oreille attentivement et observez le silence, afin que vous obteniez la miséricorde. » (al-A'raf : 204)

« afin que » de la part d'Allah signifie l'obligation.²⁰

Les gens encourent une perte que rien n'égale en se détournant de ce Sublime Coran. Parfois, un seul verset suscite dans l'âme – quand on l'écoute attentivement – des miracles en fait de réactions, d'incidence, de réponse, de sérénité et de bien-être, qui ne peuvent être saisis que par ceux qui l'ont goûté et connu.²¹

Le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, a informé que le rassemblement pour étudier et écouter le Coran comporte des avantages sublimes et considérables, dont l'avènement de la miséricorde d'Allah pour les présents. Il dit dans un hadith : « Il n'est pas des gens qui se réunissent dans une maison d'Allah, pour réciter et étudier le Livre d'Allah entre eux, sans que la sérénité ne descende sur eux, la miséricorde ne les enveloppe, les anges ne les entoure et qu'Allah ne les mentionne à ceux qui sont auprès de Lui. »²²

2- L'écoute du Coran est la cause de la conversion des humains et des jinns.

²⁰ Tafsir al-qurtubi, 1/23

²¹ Fi zilal al-qur'an, 3/1425-1426

²² Rapporté par Muslim, 4/2074, hadith 2699



Allah le Très Haut a expliqué clairement que le Sublime Coran est une source de guidance dans ce monde et dans l'autre. Celui qui s'y accroche, par la lecture, l'écoute, la réflexion et l'action, ne s'égarera point et ne sera pas malheureux. Allah le Très Haut dit : « Certes ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit. » (al-Isra' : 9)

Écouter le Coran en particulier fait partie des œuvres pies et éminentes. Le Coran annonce à ceux qui s'y adonnent, la bonne nouvelle qu'ils sont guidés et les décrit comme étant doués d'un esprit sain et droit. Allah le Très Haut dit : « Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence. » (al-Zumar : 17-18).

De toute évidence, la meilleure parole est, de manière absolue, la parole d'Allah le Très Haut, puis celle de Son Envoyé, sur lui la paix et la bénédiction, comme le Très Haut l'affirme : « Allah a fait descendre le plus beau des récits, dont certains versets se ressemblent. » (al-Zumar : 23). Le plus beau livre révélé, renfermant la parole d'Allah le Très Haut, est, certes, ce Sublime Coran.

Ceux qui écoutent le Sublime Coran et le suivent sont ceux qu'Allah le Très Haut a guidés vers les plus beaux traits de caractère, et les plus belles œuvres extérieures aussi bien qu'intérieures. Ce sont ceux-là qui possèdent les esprits sains.

Pour cela, Allah le Très Haut a fait de l'écoute du Coran l'une des causes de la guidance des mécréants et de leur conversion à l'Islam. Le Très Haut dit : « Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le lui, afin qu'il entende la parole d'Allah. » (al-Tawbah : 6).

De même, Allah le Très Haut fait de l'écoute du Coran une cause de la guidance et de la conversion des jinns à l'Islam. Allah le Très Haut dit : « Dis : « Il m'a été révélé qu'un groupe de jinns prêtèrent l'oreille, puis dirent : Nous avons certes entendu une Lecture merveilleuse, qui guide vers la droiture. Nous y avons cru, et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur. » (al-Jinn : 1-2).



Allah le Très Haut a voulu le bien pour ce groupe de jinns, en les orientant vers Son Envoyé, sur lui la paix et la bénédiction, pour qu'ils écoutent le Coran. Ceci, afin que la preuve soit faite contre eux, que la faveur soit complète sur eux et qu'ils avertissent leur peuple. En effet, lorsqu'ils s'y présentèrent ils dirent : « Écoutez attentivement ! » Quand ils le firent, ils en comprirent les sens. Ses vérités atteignirent leurs cœurs et ils s'en retournèrent pour avertir et annoncer la bonne nouvelle à leur peuple.

Allah le Très Haut dit : « Lorsque Nous dirigeâmes vers toi une troupe de jinns pour qu'ils écoutent le Coran. Quand ils assistèrent à sa lecture, ils dirent : « Écoutez attentivement »... Puis, quand ce fut terminé, ils retournèrent à leur peuple en avertisseurs. Ils dirent : « Ô notre peuple ! Nous venons d'entendre un Livre qui a été descendu après Moïse, confirmant ce qui l'a précédé. Il guide vers la vérité et vers un chemin droit. » (al-Ahqaf : 29-30)

3- L'écoute du Coran est ce qui soumet les cœurs et fait couler les larmes

Lorsque les croyants psalmodient ou écoutent le Livre d'Allah le Très Haut, leurs cœurs deviennent humbles et les larmes leur viennent aux yeux. Ils s'avancent vers leur Seigneur par désir et par crainte, souhaitant Son agrément et craignant Sa colère et Son châtement.

Leur modèle en cela est notre prophète Muhammad, sur lui la paix et la bénédiction, l'imam des gens humbles dont Ibn Mas'ud, qu'Allah l'agrée, a dit : « Le Messager d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, m'a dit : « Récite-moi le Coran. » J'ai répondu : « Je te le récite, alors que c'est sur toi qu'il est descendu ! » Il a répliqué : « J'ai envie de l'entendre de quelqu'un d'autre. » J'ai alors récité la sourate al-Nisa' ; parvenu au verset : « Comment seront-ils quand Nous ferons venir de chaque communauté un témoin, et que Nous te ferons venir comme témoin contre ces gens-ci ? » (al-Nisa' : 41), il m'enjoignit : « Ça suffit ! » ou « Arrête ! » Je me suis aperçu que ces yeux étaient remplis de larmes. »²³

²³ Rapporté par Bukhari 6/1627, hadith 5055



Ibn Battal déclare : « Il se peut qu'il ait voulu l'entendre d'autrui afin que l'exposition du Coran devienne une sunnah ; ou afin de le méditer et de le comprendre, car l'auditeur est plus disposé à la méditation et son être, plus libre, a plus d'entrain à le faire que le lecteur, préoccupé par la lecture et ses règles. »²⁴

En expliquant ce hadith, al-Nawawi, qu'Allah lui fasse miséricorde, a évoqué entre autres bénéfiques » :

« A la lecture du Coran, il est recommandé d'écouter, de prêter l'oreille, de pleurer et de méditer. Il est conseillé de demander à autrui de réciter le Coran afin de l'écouter. Cela permet de mieux le comprendre et de le méditer, que lorsqu'on le récite soi-même. En outre, cela indique la modestie des gens de science et de mérite, quand bien même cela se produirait face à leurs disciples. »²⁵

Telle est la pratique et la voie de tous les prophètes, que la paix soit sur eux, quand ils écoutent la parole et les versets d'Allah le Très Haut. Leurs yeux se remplissent de larmes et leurs cœurs se soumettent, deviennent humbles et sont marqués par la parole du Tout Miséricordieux, que Sa Majesté soit proclamée. Allah le Très Haut dit : « Voilà ceux qu'Allah a comblés de faveurs, parmi les prophètes, parmi les descendants d'Adam, et aussi parmi ceux que Nous avons transportés en compagnie de Noé, et parmi la descendance d'Abraham et d'Israël, et parmi ceux que Nous avons guidés et choisis. Quand les versets du Tout Miséricordieux leur étaient récités, ils tombaient prosternés en pleurant. » (Maryam : 58)

La caractéristique des gens de science se manifeste ainsi : quand ils écoutent la parole d'Allah le Très Haut, ils en sont touchés et ils pleurent. Cette lecture accroît leur soumission, leur science et leur conviction. Comme Allah le Très Haut dit à leur égard : « Ceux à qui la connaissance a été donnée avant cela, lorsqu'on le leur récite, tombent prosternés, le menton contre terre et disent : « Gloire à notre Seigneur ! La promesse de notre Seigneur est assurément accomplie. » Et

²⁴ Fath al-bari sharh sahih al-bukhari, 9/117

²⁵ Sahih muslim bi sharh al-nawawi, 6/329



ils tombent sur leur menton, pleurant, et cela augmente leur humilité. » (al-Isra' : 107-109)

al-Qurtubi, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit ²⁶: « C'est une mise en relief de leur caractéristique, une éloge pour eux. Tous ceux qui sont caractérisés par la science et qui en ont acquis une part sont en droit d'atteindre ce rang, de se montrer humbles, de faire preuve de modestie et de se soumettre à l'écoute du Coran. »

2. Les mérites de l'apprentissage et de l'enseignement du Coran

Introduction

L'Islam incite à l'acquisition de la science, de manière générale. Il en a fait un des meilleurs actes d'adoration, par lesquels on se rapproche de son Seigneur, le Majestueux. Ainsi, dans un hadith, le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, dit : « Celui qui invite à une bonne œuvre recevra autant de récompenses que celui qui lui obéit, sans que la récompense de celui-ci ne soit diminuée. »²⁷

La récompense liée au savoir parvient à l'être humain même après sa mort, aussi longtemps qu'on en profite. Abu Hurayra, qu'Allah l'agrée, rapporte que l'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « Quand l'être humain décède, ses œuvres cessent à l'exception de trois d'entre elles : une aumône qui se perpétue, un savoir dont on bénéficie ou un enfant pieux qui prie pour lui. »²⁸

Ibn al-Qayyim, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit ²⁹: « C'est l'une des plus grandes preuves du mérite et de la faveur de la science, ainsi que de l'éminence de son fruit. Sa récompense parvient à l'homme après sa mort, tant que l'on en bénéficie. C'est comme s'il était encore en vie. Ses œuvres ne s'arrêtent pas en raison de la vie que lui

²⁶ Al-Jami' li ahkam al-qur'an, 10/347-348. Tafsir al-baydawi 3/471, Ibn kathir 5/134

²⁷ Rapporté par Muslim, 4/2060, hadith 2764

²⁸ Rapporté par Muslim, 3/1255, hadith 1631

²⁹ Miftah dar al-sa'ada 1/175



confèrent son souvenir et son éloge. La continuité de la récompense qu'il reçoit, quand celle des gens s'arrête est semblable à une deuxième vie. »

Les degrés et les rangs de la science varient selon l'objet qu'elle aborde. De toute évidence, la plus noble et la plus auguste des sciences est le Livre d'Allah le Très Haut. Par conséquent, celui qui l'apprend et l'enseigne à autrui est plus noble que celui qui apprend autre chose, quand bien même il l'enseignerait.

Les pieux Anciens de la communauté, qu'Allah les agrée ont toujours veillé à apprendre le Coran et à l'enseigner. Cette sollicitude se voit à travers le comportement des meilleurs et des plus purs d'entre eux. Leur modèle en cela est le maître de l'humanité et le guide des hommes, l'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, sur lequel le Coran a été descendu, et la personne qui connaît le mieux son statut.

Il est établi que le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, veillait à enseigner le Coran à ses Compagnons, soit en le faisant personnellement, soit en confiant à ses Compagnons le soin de cette tâche.

La discussion sur les mérites de l'apprentissage et de l'enseignement du Coran, se fera selon les axes suivants :

1- Celui qui enseigne le Coran et celui qui l'apprend ressemblent aux anges et aux envoyés.

Il suffit comme honneur et gloire à ceux qui apprennent et enseignent le Coran, le fait qu'ils ressemblent aux anges et aux nobles envoyés. En effet, Allah le Très Haut a envoyé Gabriel, sur lui la paix, pour enseigner le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction. Allah Tout Puissant dit : « Que lui a enseigné (l'ange) à la force prodigieuse. » (al-Najm : 5)

Ainsi, le premier enseignant de l'Envoyé, sur lui la paix et la bénédiction, est Gabriel, sur lui la paix, le meilleur des anges nobles, le plus fort et le plus parfait d'entre eux. Il est descendu avec la Révélation sur le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction.



Gabriel, sur lui la paix, est doué d'une force prodigieuse, tant extérieure qu'intérieure. Il est fort dans son exécution de ce dont Allah l'a chargé.³⁰

L'éloge de l'enseignement est aussi celle de l'apprenant, car s'Il avait dit « Gabriel l'a enseigné » sans lui attribuer toutes ces caractéristiques nobles et sublimes, le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, n'aurait pas eu ce mérite apparent.³¹

2- Le meilleur des gens est celui qui apprend le Coran et l'enseigne

Apprendre le Sublime coran et procéder à son enseignement aux gens, en leur exposant clairement les significations et les règles, font partie des meilleures œuvres et des plus grandes actions. En effet, l'apprenant et l'enseignant du Coran jouissent de bienfaits et de mérites dans ce monde aussi bien que dans l'au-delà. Il existe de nombreux hadiths qui incitent à l'apprentissage et à l'enseignement du Coran, parce qu'il est la parole d'Allah le Très Haut. Par conséquent, la meilleure personne, après les prophètes, est celle qui s'y attelle.

- 1- 'Uthman b. 'Affan, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « Le meilleur d'entre vous est celui qui apprend le Coran et l'enseigne. »³²
- 2- 'Uthman b. 'Affan, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « Le plus vertueux d'entre vous est celui qui apprend le Coran et l'enseigne. »³³

C'est un témoignage de vérité à l'effet que, ceux qui s'occupent du Coran sont les meilleurs et les plus vertueux des gens. Il n'a pas dit que le meilleur ou le plus vertueux d'entre vous est celui qui est le plus nanti ou qui a le plus d'enfants, ou qui possède le plus de biens fonciers, ou autre vanité éphémère de ce monde.

³⁰ Tafsir al-sa'di, 5/122

³¹ Al-Tafsir al-kabir de al-Razi, 28/245

³² Rapporté par Bukhari, 3/1620, hadith 5027

³³ Rapporté par Bukhari, 3/1620,, hadith 5028



Ce sont là les caractéristiques des croyants sincères qui suivent le Messenger d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction. Ils sont désireux d'apprendre le Coran et de s'en servir pour purifier leurs âmes, de même qu'ils souhaitent l'enseigner aux autres, les guider vers ses enseignements et le prêcher, afin qu'il soit un bénéfice transcendant.

La signification de l'apprentissage et de l'enseignement du Coran :

« L'apprentissage et l'enseignement du Coran concernent aussi bien ceux de ses lettres que de ses significations. Ces derniers sont les plus nobles des deux aspects de cet acte, car la signification est ce dont il est question et la lettre le moyen d'y parvenir. »³⁴

Les pieux Anciens ont compris l'excellence et la supériorité qui caractérisent ceux qui apprennent et qui enseignent le Coran. C'est pourquoi ils étaient désireux d'y parvenir.

- 3- Sa'd b. 'Ubaydah rapporte : Abu 'Abd al-Rahman a enseigné la récitation du Coran sous l'émirat de 'Uthman, jusqu'à l'avènement de al-Hajjaj. Abu 'Abd al-Rahman al-Sulami dit : « C'est ce qui m'a fait m'asseoir ici. »³⁵

(Abu 'Abd al-Rahman 'Abd Allah b. Habib al-Sulami) a enseigné le Coran aux gens dans la mosquée de Kufa pendant quarante ans. Il a commencé l'enseignement du Coran sous le califat de 'Uthman b. 'Affan, qu'Allah l'agrée, jusqu'à l'époque de al-Hajjaj.

La signification des paroles de Abu 'Abd al-Rahman al-Sulami : « C'est ce qui m'a fait m'asseoir ici » est la suivante : « Le hadith rapporté par 'Uthman, concernant la supériorité de celui qui apprend le Coran et

³⁴ Miftah al-sa'ada, 1/74

³⁵ Rapporté par Bukhari, 3/1620, hadith 5027



l'enseigne, est ce qui a amené Abu 'Abd al-Rahman à s'asseoir pour enseigner le Coran aux gens, afin d'acquérir cette supériorité. »³⁶

Il en va de même pour « l'imam, le récitateur, Nafi' b. 'Abd al-Rahman b. Abu Nu'aym al-Madani, l'un des sept lecteurs, qui a enseigné le Coran au gens sur une longue période de plus de quarante ans, en raison de sa longévité. »³⁷

Également l'imam Abu Mansur al-Khayyat al-Baghdadi qui a formé un grand nombre de lecteurs du Coran. L'imam al-Dhahabi, qu'Allah lui fasse miséricorde, le décrit ainsi : « Il est resté assis longtemps à enseigner le Livre d'Allah et nombre de gens l'ont récité devant lui. »³⁸

Il a enseigné (le Coran) aux aveugles pendant longtemps pour Allah. Il pourvoyait à leurs dépenses, si bien qu'il inculqua le Coran à soixante-dix aveugles. L'imam al-Dhahabi déclare : « Celui qui enseigne le Coran à soixante-dix aveugles a fait beaucoup de bien. »³⁹

3- L'apprentissage et l'enseignement du Coran valent tout l'or du monde

- 1- 'Uqbah b. 'Amir, qu'Allah l'agrée, relate : « L'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, sortit de chez lui alors que nous étions dans le vestibule de la mosquée (suffa). Il demanda : « Qui d'entre vous aimerait aller le matin à Buthan ou à al-'Aqiq, pour en revenir avec deux chameaux dotés d'une grande bosse, sans commettre de péché ni couper les liens de parenté ? » Nous répondîmes : « Ô Messager d'Allah ! Nous aimons tous cela ! » Il ajouta : « L'un de vous ne va-t-il pas à la mosquée pour connaître ou lire deux versets du Livre d'Allah Tout Puissant ? C'est mieux pour lui que deux chameaux ; trois versets sont meilleurs que trois chameaux et quatre versets sont

³⁶ Fath al-bari sharh sahih al-bukhari, 9/97

³⁷ Ma'rifa al-qurra' al-kibar de al-Dhahabi, p. 64

³⁸ Siyar a'lam al-nubala', 19/222

³⁹ Même référence, 19/223



meilleurs que quatre chamelles. Il en va de même pour le nombre de chameaux. »⁴⁰

Le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, a cité cette parabole d'une manière admirable, qui exprime l'incitation à apprendre le Sublime Coran, à se diriger vers les maisons d'Allah le Très Haut pour apprendre le Coran, car on y trouve le calme et la sérénité. Les cœurs y sont coupés de toutes les préoccupations qui les rattachent à ce bas monde. Il a aussi fait ressortir que l'apprentissage d'un verset est meilleur pour le musulman que tout l'or du monde.

La raison de la comparaison avec les chameaux est due au fait qu'ils constituaient les biens les plus précieux et les plus appréciés des Arabes, au début de l'Islam. Seuls les riches pouvaient en posséder. Le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, a inspiré à ses Compagnons le désir d'avoir ce qui est encore plus précieux ; de posséder auprès d'Allah Tout Puissant une réserve de bonnes œuvres, qui ont une valeur supérieure aux chameaux prisés par les hommes en ce monde. Cela est possible en apprenant la parole d'Allah le Très Haut. Tout verset que le musulman apprend est, dans la balance de ses bonnes œuvres, meilleure qu'une chamelle dotée d'une grande bosse, exempte de tout défaut, s'il en faisait l'aumône.

Le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, a aussi incité à apprendre le bien et à l'enseigner aux gens, car sa récompense équivaut à celle d'un pèlerin, dont le hajj est parfait. Il dit dans un hadith : « Celui qui se rend à la mosquée, ne désirant rien d'autre que d'apprendre le bien ou de l'enseigner, a droit à la récompense d'un pèlerin dont le hajj est parfait. »⁴¹

Il ne fait pas de doute, que l'apprentissage et l'enseignement du Coran arrivent en tête du bien que l'on puisse enseigner ou apprendre, dans la mesure où c'est la parole d'Allah le Majestueux.

⁴⁰ Rapporté par Muslim, 1/552, hadith 803

⁴¹ Rapporté par al-tabarani dans « al-kabir », 8/94, hadith 7474. Al-Albani dit dans le sahih al-tarhib wa al-tarhib, 1/145, hadith 86 : « hasan sahih ».



Dans un autre hadith, le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, déclare que celui qui apprend le bien et l'enseigne, a le même statut que celui qui combat dans la voie d'Allah. Celui qui y vient pour toute autre chose, a le même statut que cet homme qui regarde le bien d'autrui. »⁴²

Celui qui apprend et enseigne le Coran mérite le statut du combattant dans la voie d'Allah le Très Haut, car il a combattu son âme et sa passion, il a combattu satan, a patienté, s'est montré persévérant et a stationné dans ces cercles bénis, et a renoncé à ce monde et à sa parure. Par conséquent, il mérite amplement cet immense honneur comme une récompense adéquate.

4- **Celui qui enseigne un verset du Coran en obtiendra la récompense tant qu'il sera lu**

De toute évidence, le fait d'enseigner le Sublime Coran aux gens comporte un bénéfice transcendant, en ce sens que l'enseignant est suivi par son œuvre pie et ses récompenses, au-delà de sa mort.

Abu Hurayra, qu'Allah l'agrée, rapporte que l'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « Parmi les œuvres et récompenses qui suivent le croyant après sa mort, se trouve une science qu'il a enseignée et répandue. »⁴³

L'enseignement du Sublime Coran aux gens fait partie de la notion générale de l'enseignement du bien.

En vertu du hadith : « Celui qui enseigne un bien a droit à la même récompense que celui qui le met en pratique. »⁴⁴

Que dire alors de la récompense de l'enseignement, ne serait-ce que d'un seul verset du Coran, quand elle est mentionnée dans le hadith du Prophète, sur lui la

⁴² Rapporté par ibn majah, 1/82, hadith 227, al-albani dit dans le sahih ibn majah, 1/44, hadith 186 :sahih

⁴³ Rapporté par ibn majah 1/88, hadith 242. Jugé hasan par al-albani dans le sahih ibn majah, 1/46, hadith 198

⁴⁴ Rapporté par Muslim, 3/1506, hadith 1893



paix et la bénédiction : « Celui qui enseigne un verset du Livre d'Allah Tout Puissant en récoltera les récompenses tant qu'il sera récité. »⁴⁵

C'est là une des bonnes traces inscrites dans la balance de l'enseignant du Coran, car il est la cause directe de son enseignement.

C'est pourquoi Allah le Très Haut dit : « Nous écrivons ce qu'ils ont fait ainsi que leurs traces. » (Ya-Sin : 12)

« Ce qu'ils ont fait » signifie les œuvres qu'ils ont accomplies avant leur mort. Leurs œuvres en ce monde sont assimilées à des choses qu'ils envoient dans l'au-delà, comme le voyageur envoie son faix et ses fardeaux. »⁴⁶

On enregistre donc les œuvres qu'ils ont accomplies personnellement, ainsi que les traces qu'ils laissent derrière eux. Si elles sont bonnes, elles seront inscrites comme telles, et si elles sont mauvaises, elles seront inscrites comme telles. »

5- **La récompense de celui qui enseigne le Coran à ses enfants**

L'enseignement du Sublime Coran à ses jeunes enfants est une pratique suivie par nos pieux Anciens, qu'Allah les agrée tous.

Quant à la récompense réservée aux parents qui enseignent le Livre d'Allah Tout Puissant à leurs enfants et qui font preuve de patience à cet effet, elle est une éminente récompense correspondant à la fatigue, la patience et la peine qu'ils ont endurées à le faire.

On les habillera de deux robes qui valent tout l'or du monde :

Burayda b. al-Husayb, qu'Allah l'agrée, rapporte : « J'étais chez l'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, lorsque je l'ai entendu dire : « Au Jour de la Résurrection, lorsque la tombe s'ouvrira, le Coran rencontrera son compagnon

⁴⁵ Jugé sahih par al-albani dans al-silsila al-sahiha, 3/323, hadith 1335

⁴⁶ Al-Tahrir wa al-tanwir



sous la forme d'un homme émacié⁴⁷, et lui demandera : « Me reconnais-tu ? » « Je ne te connais pas » dira son compagnon. Le Coran dira alors : « Je suis ton compagnon, le Coran, celui qui t'a assoiffé à l'heure de la canicule⁴⁸ et qui t'a fait veiller. Chaque commerçant est derrière son commerce ; aujourd'hui tu es derrière ton commerce. » On lui donnera alors la royauté dans sa main droite et la vie éternelle dans sa gauche ; on mettra sur sa tête la couronne de dignité et on habillera ses parents de deux robes que les humains sont incapables de tisser. Ils diront : « Qu'est-ce qui nous vaut ces habits ? » On lui répondra : « En raison de l'apprentissage du Coran par votre enfant. »

Ensuite on dira à celui-ci : « Lis et gravis les marches du paradis et entre dans ses chambres ! » Il continuera ainsi à monter aussi longtemps qu'il récitera le Coran, que ce soit rapidement⁴⁹ ou posément⁵⁰. »⁵¹

Dans un hadith de Abu Hurayra, qu'Allah l'agrée, qui remonte jusqu'au Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, celui-ci dit : « ... on revêtra ses parents de deux robes, qui valent tout l'or du monde, et ils s'exclameront : « Ô Seigneur ! D'où nous vient cela ? » On leur répondra : « Pour avoir enseigné le Coran à votre enfant... »⁵²

Ces parents ont raison de s'émerveiller et de s'étonner de ce sublime bienfait qu'ils ont reçu sans qu'ils s'y attendent. Quand ces parents seront habillés de deux superbes robes du paradis, plus chères et plus précieuses que ce monde et ce qu'il contient, il s'exclameront avec étonnement : « D'où nous viennent de telles robes alors que – à notre connaissance – nous n'avons pas d'œuvres et d'actes d'obéissance qui nous permettent de prétendre à un honneur si sublime ? »

⁴⁷ Dont la couleur a changé en raison d'un voyage, d'une maladie, etc.

⁴⁸ C'est la mi-journée, quand le soleil est à son zénith jusqu'à l'heure de al-'asr, quand la chaleur est à son paroxysme

⁴⁹ Une lecture rapide

⁵⁰ Une lecture posée en effectuant une bonne prononciation des lettres et voyelles

⁵¹ Rapporté par Ahmad dans le musnad, 5/238, hadith 23000. Les éditeurs du musnad disent 38/42, hadith 22950 : isnad sahih.

⁵² Rapporté par al-tabarani dans al-awsat, 6/51, hadith 5764. Rapporté par al-albani dans al-silsila al-sahiha, 6/792, hadith 2829



On leur répondra : « Pour avoir enseigné le Coran à votre enfant, avec patience et sincérité. » Ainsi, le compagnon du Coran est l'enfant le plus pieux envers ses parents. Si tous les parents savaient l'honneur et la dignité qui leur reviennent auprès d'Allah le Très Haut, parce que leur enfant a appris le Sublime Coran, ils s'empresseraient à pousser leurs enfants et les inciteraient fermement à apprendre, à le réciter et à le méditer .⁵³

3. Les mérites de la lecture du Coran

Introduction

L'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, récitait énormément le Sublime Coran. Il le faisait debout, assis, allongé, en état d'ablutions, en état d'impureté, en marchant, en monture et en toute circonstance.

'Abd Allah b. Mughaffal, qu'Allah l'agrée, relate : « J'ai vu le Messenger d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, le jour de la Conquête de la Mecque, réciter sur sa monture la sourate al-Fath. »⁵⁴

C'est une tradition prophétique (sunnah) que l'on doit faire revivre, lorsqu'on emprunte les divers modes de transport, particulièrement confortables de nos jours. D'autant que certains voyages, terrestres, aériens ou maritimes, durent de longues heures, voire des jours consécutifs.

La lecture du Coran est désirable dans l'absolu, sauf dans les situations particulières où elle est interdite par la loi, comme la lecture dans l'inclinaison (ruku'), la prosternation, la position assise pour réciter les deux témoignages (tashahhud) et toute autre posture de la prière, mise à part quand on est debout. La récitation est aussi détestable quand on s'assoit pour faire ses besoins, quand on a sommeil, quand on s'embrouille dans la lecture du Coran au point de ne pas savoir ce que l'on dit, et lors du sermon quand on l'entend. ⁵⁵

⁵³ Anwar al-qur'an de Mustafa al-Humsi, p. 181-182

⁵⁴ Rapporté par Bukhari, 3/1621, hadith 5034

⁵⁵ Al-Tibyan fi adab hamala al-qur'an, p. 152-153



L'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, invitait ses compagnons à réciter le Coran en chemin, par son attitude. On relève, en effet, que nombre de versets sont descendus sur le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, alors qu'il était en voyage, et il les récitait. C'est donc une invitation indirecte à l'imiter dans la lecture du Coran, même en chemin.

A travers tous ces instants, le Messager d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, incite sa communauté à multiplier la récitation du Noble Coran, afin qu'il les accompagne dans toutes les affaires de leur vie, autant que possible.⁵⁶

Les mérites de la récitation du Sublime Coran sont nombreux et bénis ; ils apportent le bien à celui qui le fait, tant dans ce monde que dans l'autre. Si les musulmans connaissaient les mérites et les profits liés à la lecture du Coran, ils ne laisseraient pas le Livre d'Allah devant eux ; ils le liraient nuit et jour. La discussion sur l'essentiel de ces mérites se fera sur les points suivants :

1- **La récitation est un négoce lucratif**

- 1- Allah le Très Haut dit : « Ceux qui récitent le Livre d'Allah, accomplissent la salat, et dépensent, en secret et en public de ce que Nous leur avons attribué, espèrent ainsi faire un commerce qui ne périra jamais, afin (qu'Allah) les récompense pleinement et leur ajoute de Sa grâce. Il est Pardonneur et Reconnaissant. » (Fatir : 29-30) C'est l'éloge qu'Allah fait de ceux qui récitent le Sublime Coran.

al-Qurtubi, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit ⁵⁷: « C'est le verset des lecteurs qui agissent et qui savent. »

L'éloge que fait Allah des récitateurs du Sublime Coran, s'explique par le fait qu'ils le lisent de manière continue et assidue ; ils récitent le texte à

⁵⁶ Yu'allimuhum al-kitab, al-ta'amul ma'a al-qur'an al-karim, p. 42-43

⁵⁷ Tafsir al-qurtubi, 14/345



travers son étude et récitent ses significations en les étudiant avec soin et en les extrayant des versets.⁵⁸

Y a-t-il donc un volontaire pour le paradis, en multipliant la récitation du Coran ? Il s'agit certes d'un commerce lucratif, garanti par le plus généreux d'entre les généreux.

C'est pourquoi le Très Haut dit : « afin qu'Il les récompense pleinement et leur ajoute de Sa grâce. » Allah, qu'il soit glorifié, a promis aux gens du Coran, qui le mettent en pratique, une merveilleuse récompense ainsi qu'un surplus de Sa grâce et de Sa générosité. Nul ne connaît l'étendue de ce surplus à part Allah, détenteur de la Sublime Grâce.

- 2- Selon 'Abd Allah b. Mas'ud, qu'Allah l'agrée, le Messenger d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « Celui qui récite une lettre du Livre d'Allah a droit à une bonne action, et une bonne action récompensée dix fois sa valeur. Je ne dis pas que « Alif-Lam-Mim » est une lettre, mais Alif est une lettre, Lam en est une autre et Mim une troisième. »⁵⁹

Cet éminent hadith démontre que la lecture de chaque lettre du Livre d'Allah Tout Puissant équivaut à dix bonnes actions. C'est le moindre des décuplements promis par le Très Haut dans Sa parole : « Quiconque viendra avec le bien aura dix fois autant. » (al-An'am : 160).

« Allah multiplie Sa récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient. » (al-Baqara : 261). De toute évidence, le surplus et la multiplication de la récompense sont assortis à la condition du lecteur par rapport à sa sincérité, son recueillement, sa méditation et sa courtoisie face au Livre d'Allah le Très Haut.

⁵⁸ Fath al-qadir, 4/348. Tafsir al-sa'di, 4/216

⁵⁹ Rapporté par al-tirmidhi, 5/175, hadith 2910. Jugé sahih par al-albani dans le sahih sunan al-tirmidhi : 3/9, hadith 2327



C'est pour cela que Abu Dharr, qu'Allah l'agrée, rapporte que l'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « Allah Tout Puissant déclare : celui qui vient avec une bonne action en aura dix fois autant, et Je lui donnerai davantage. »⁶⁰

Il n'y a presque pas de zikr (rappel) pour lequel l'auteur reçoit autant de récompenses que celui qui récite le Coran. En effet, quelle sera donc la récompense de celui qui récite une ligne, une page ou une partie du Coran ?

Sachant que les gens se battront, au Jour de la Résurrection, pour une seule bonne action dont ils alourdiront leurs balances, on comprend la valeur de cette récompense qui attend ceux qui lisent le Livre d'Allah comme il se doit.

Considérons le cas de l'étudiant qui passe des dizaines d'heures, peut-être même des jours et des semaines, à étudier un livre prescrit. Il le répète, le résume et le révise, le mémorisant en grande partie par cœur ou presque, afin d'atteindre la note complète, pour réaliser en partie un succès mondain. Il se pourrait même qu'il n'y parvienne pas. Considérons à présent le musulman qui se détourne de la lecture du Sublime Coran, lequel renferme beaucoup de biens et de bénédictions, tant en ce monde que dans l'autre, garantis et écrits à son compte auprès du Seigneur des mondes. Ce musulman n'est-il pas ignorant ou aveugle?

2- **La descente de la sérénité, de la miséricorde et des anges lors de la récitation du Coran.**

L'un des textes sur le mérite du rassemblement pour réciter, apprendre et étudier le Noble Coran, en particulier dans la mosquée, le point de chute des cœurs des croyants, est le hadith de Abu Hurayra, où le Messager d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, dit : « Il n'est pas des gens qui se réunissent dans une maison d'Allah, pour réciter et étudier le Livre d'Allah entre eux, sans que la sérénité ne

⁶⁰ Rapporté par Muslim, 4/2068, hadith 2687



descende sur eux, la miséricorde ne les enveloppe, les anges ne les entoure et qu'Allah ne les mentionne à ceux qui sont auprès de Lui. »⁶¹

Ce hadith constitue l'une des bonnes nouvelles les plus sublimes que le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, annonce à ceux qui se réunissent, pour réciter et étudier le Coran. Il les incite et les encourage à le faire parce que cela renferme leur puissance et leur honneur, ainsi que la réforme de leurs conditions. Cette pratique leur réserve aussi une immense récompense auprès d'Allah le Très Haut, qu'ils se réunissent dans une mosquée, une école ou une maison.

Quiconque assiste à cette séance bénie reçoit quatre grandes récompenses :

La première récompense : la sérénité descend sur eux.

Le premier cadeau dont sont gratifiés ceux qui se réunissent pour réciter et méditer le Coran, est la descente de la sérénité sur eux.

Il s'agit de la quiétude et du repos psychologique. Ils ne sont pas touchés par l'angoisse, la perturbation, les maladies psychologiques, les complexes et les craintes qui remplissent les cœurs des autres, au point de transformer leur vie en un insoutenable enfer.⁶²

La sérénité signifie le calme et la quiétude qui apaise le cœur et le tranquillise de ses craintes.⁶³

Les cœurs sont souvent remplis de soucis, de tristesse et de tourmentes. Si le croyant s'assoit en compagnie de ses frères, pour faire un cercle autour du Livre d'Allah le Très Haut, afin de l'étudier entre eux, tout cela se dissipera et la sérénité descendra sur eux.

⁶¹ Rapporté par Muslim, 4/2074., hadith 2699

⁶² Wa rattil al-qur'an tartila, p. 15

⁶³ Tuhfa al-ahwadhi, 8/156



Où sont, donc, ceux qui se réfugient dans les cabinets des psychologues pour se débarrasser de leurs soucis et leurs troubles psychologiques qui les accablent ? Où sont-ils des assemblées de désobéissances, de péchés et d'ignominies vers les assemblées de lumière et de sérénité, afin de laver leurs cœurs, purifier leurs âmes et se soulager de leurs douleurs.⁶⁴

La deuxième récompense : la miséricorde les recouvre.

La miséricorde est proche des gens du Coran, voire elle les recouvre dans leurs assemblées.

La miséricorde d'Allah est meilleure pour eux que tout ce que les hommes amassent en ce monde, comme le Très Haut dit : « La miséricorde de ton Seigneur vaut mieux, cependant, que ce qu'ils amassent. » (al-Zukhruf : 32).

Dès lors, nous savons avec conviction, que l'énorme bien recueilli par les gens qui se rassemblent pour réciter et étudier le Coran, est sans commune mesure avec les choses périssables de ce monde, que les gens amassent.

Allah le Très Haut a appelé « miséricorde » la Révélation qu'Il donne à Ses prophètes, à l'instar de ce qu'Il annonce au sujet de Nuh, sur lui la paix : « Il dit : « Ô mon peuple ! Que vous en semble ? Si je me conforme à une preuve de mon Seigneur, si une Miséricorde est venue à moi de Sa part. » (Hud : 28)

Ce verset fait référence à la Révélation, la science et la sagesse qu'Allah le Très Haut lui a données exclusivement.

Il en est de même pour Salih, qui dit : « Et Il m'a accordé de Sa part une miséricorde. » (Hud : 63)

A plus forte raison, le Sublime Coran mérite l'appellation de miséricorde, dans la mesure où Allah le Très Haut dit à Son Noble Prophète, sur lui la paix et la bénédiction : « Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé

⁶⁴ Anwar al-qur'an, p. 107-108



explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une miséricorde et une bonne annonce aux musulmans. » (al-Nahl : 89)⁶⁵

Si la miséricorde d'Allah embrasse toute chose et entoure toute chose, comme le Très Haut l'affirme : « Et Ma miséricorde embrasse toute chose. » (al-A'raf : 156), elle est plus à même et plus digne d'embrasser les gens du Coran et ceux qui le récitent.

La troisième récompense : les anges les entourent.

Les nobles anges les entourent de leurs ailes, pour les honorer et les exalter, en raison de ce pourquoi ils se sont réunis.

En effet, les nobles anges sont descendus et se sont rapprochés de l'éminent compagnon Usayd b. Hudayr, qu'Allah l'agrée, alors qu'il récitait la sourate al-Baqarah la nuit ... : « Je levai la tête au ciel, et voilà qu'il y avait une sorte de nuage dans lequel il y avait comme des lampes. Il sortit alors et je le perdis de vue. » Le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, demanda : « Sais-tu ce que c'était ? » « Non » fit Usayd. Le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, ajouta : « C'étaient les anges qui s'étaient approchés en raison de ta voix. Si tu avais poursuivi ta lecture, les gens l'auraient vu à leur réveil, sans qu'il se dérobe à leur vue. »⁶⁶

Ibn Hajar, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit : « Il recèle le mérite de la récitation et que celle-ci est la raison de la descente de la miséricorde et de la présence des anges. »⁶⁷

La quatrième récompense : Allah les évoque auprès de ceux qui sont proches de Lui

⁶⁵ Al-Nahj al-asma fi sharh asma Allah al-husna, 1/78

⁶⁶ Rapporté par Bukhari, 3/1617, hadith 5018

⁶⁷ Fath al-bari, 9/81



« Allah les évoque auprès de ceux qui sont proches de Lui » signifie qu'Il fait leur éloge ou les rétribue en présence des prophètes et des nobles anges qui se trouvent auprès de Lui.⁶⁸

Y a-t-il de statut plus honorable et plus éminent pour le pauvre et faible serviteur d'Allah, que d'être évoqué par Allah le Majestueux, que Ses noms soient sanctifiés, en présence de ceux qui sont auprès de Lui dans le plus haut royaume !

Si le musulman sait qu'une grande personnalité l'a évoqué en bien dans sa cour ou en présence de son élite, et a fait son éloge, son âme ne se remplira-t-elle pas d'euphorie et de joie ? Ne s'en réjouira-t-il pas ? Or, Allah est détenteur du bel exemple sur terre et dans les cieux. Qu'en serait-il, si le musulman savait qu'Allah, le Majestueux, faisait son éloge dans le plus haut royaume ? Ne s'en réjouirait-il pas ? N'en serait-il pas heureux ?

Ceci constitue la plus grande incitation et la plus grande motivation pour se précipiter vers les assemblées bénies, où l'on récite, étudie, médite et met en pratique le Coran.

Donc, toutes nos félicitations vont aux gens du Coran, pour cette immense supériorité et cet éminent statut. On s'étonne vraiment de celui qui néglige et se tient à l'écart des assemblées du Sublime Coran.⁶⁹

3- La récitation n'est que du bien

Selon 'Aisha, qu'Allah l'agrée, le Messager d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « Celui qui récite le Coran avec brio⁷⁰ sera en compagnie des

⁶⁸ 'Awn al-ma'bud sharh abi daud, 4/230

⁶⁹ Anwar al-qur'an, p. 111. Wa rattil al-qur'an tartila, p. 15

⁷⁰ Avec brio : Parce qu'il est très habile en raison de sa mémorisation complète ; il ne s'arrête ni n'éprouve de difficulté dans sa lecture, parce que sa mémorisation est excellente.



pieux et nobles anges écrivains. Quant à celui qui bégaie⁷¹ en lisant le Coran, parce qu'il a du mal à le faire, il sera doublement récompensé. ⁷²»⁷³

1- Celui qui récite le Coran avec brio

C'est une immense bonne nouvelle, pour celui qui apprend le Coran, le récite à la perfection et en multiplie la récitation, jusqu'à ce qu'il le fasse avec brio, de savoir qu'il sera en compagnie des anges écrivains, qui sont les envoyés qu'Allah Tout Puissant détache pour guider les gens, ou les anges rapprochés, parce qu'ils se caractérisent par la qualité qui les honore : ils portent le Livre d'Allah le Très Haut, le transmettent et multiplient le rappel d'Allah le Très Haut.⁷⁴

2- Celui qui est doublement récompensé

La grâce d'Allah le Très Haut, Sa générosité et Sa facilitation du Coran pour les musulmans, font que, celui qui se tourne vers le Sublime Coran pour le psalmodier et le méditer, aura droit à une grande récompense auprès d'Allah le Très Haut. Cela ne fait pas de différence, qu'il lise le Coran avec brio ou qu'il le fasse en bégayant, qu'il se donne beaucoup de peine et qu'il trouve la lecture ardue, dans lequel cas il aura droit à deux récompenses : l'une pour la lecture et l'autre pour la difficulté.

Cela signifie-t-il que celui qui a deux récompenses est mieux rétribué que celui qui récite le Coran avec brio ?

L'imam al-Nawawi, qu'Allah lui fasse miséricorde, nous donne la réponse à cette interrogation ⁷⁵: « Cela ne signifie pas que celui qui bégaie en lisant le Coran reçoit plus de récompenses que celui qui le récite avec brio. Non ! Ce dernier est

⁷¹ Il bégaie : il hésite dans la récitation parce que sa mémoire est faible

⁷² Il aura deux récompenses : une récompense pour la lecture et une autre pour son bégaiement dans la lecture et la peine qu'il encoure

⁷³ Rapporté par Muslim, 1/550, hadith 798

⁷⁴ Sahih muslim bi sharh al-nawawi, 6/85. Wa rattil al-qur'an tartila, p. 19

⁷⁵ Sahih muslim bi shrah al-nawawi 6/326



supérieur et reçoit une plus grande récompense, car il se trouve en compagnie des anges écrivains et il reçoit beaucoup de récompenses.

Il n'a pas mentionné ce statut à l'égard de quelqu'un d'autre. Comment celui qui n'a pas pris soin du Livre d'Allah le Très Haut, de sa mémorisation, de sa maîtrise, de la multiplication de sa lecture et de sa transmission autant que celui qui s'y est intéressé au point d'y exceller, pourra-t-il atteindre ce même rang ?

Pour celui qui y excelle, le Coran était tout d'abord ardu. Puis, il a gravi les échelons au point d'être comparé aux anges.⁷⁶

Après tout cela, le musulman accepte-t-il que le Coran lui soit pénible, qu'il rencontre toujours des difficultés dans sa lecture et qu'il le fasse en bégayant ?

S'il y a un reproche à faire, il est adressé à ceux qui, par leur propre choix, bégayaient dans la lecture du Coran et le trouvent ardu. Ceci s'explique par le fait qu'ils ont un certain niveau d'éducation et de maîtrise de la lecture, ou par le fait qu'ils sont de ceux qui détiennent de grands diplômes universitaires.

Ils sont sans aucun doute très négligents dans ce domaine et ceci est imputable à deux raisons, dont la meilleure est mauvaise :

- 1- Soit qu'ils ont négligé le Livre d'Allah dès le début, s'en sont tenus à l'écart et la lecture leur est alors devenue difficile et pénible. Car on ne peut donner ce que l'on ne possède pas. Ils ne l'ont point appris.
- 2- Ou bien ils ont appris la lecture puis s'en sont détournés et l'ont désertée. Le temps a passé, ils ont renoncé à la récompense et par la suite la lecture leur est devenue ardue. Ceux-ci sont en grand danger s'ils ne se ressaisissent pas. Ils ont droit à la plus grande part de la parole du Très Haut : « Et le messager dit : « Seigneur, mon peuple a vraiment pris ce Coran pour une chose délaissée ! » (al-Furqan : 30)

⁷⁶ Al-Tidhkar fi afdal al-adhkar, p. 83



Dans ce hadith, il y a une forte suggestion qu'il n'appartient pas au musulman, dans n'importe quelle situation, de se détourner de la lecture du Sublime Coran. Qu'il soit de ceux qui maîtrisent, brillent et excellent dans la récitation, ou de ceux qui ont une faible capacité à acquérir cette science en prétextant leur faiblesse pour abandonner la récitation.

De toute évidence, la pratique soutenue et les efforts sérieux mèneront vers la lecture excellente. Peut être même vers une excellente mémorisation par la suite. C'est une chose éprouvée ; aisée pour celui à qui Allah a donné la facilité et la réussite.⁷⁷

4. Les mérites de la mémorisation du Coran

Introduction

La mémorisation du Sublime Coran constitue le principe même de son acquisition. Allah le Très Haut dit : « Il consiste plutôt en des versets évidents, dans les poitrines de ceux à qui le savoir a été donné. » (al-'Ankabut : 49)

Allah a honoré cette communauté en faisant du cœur des pieux d'entre eux, le réceptacle de Sa parole, et leurs poitrines des mushafs pour la préservation de Ses versets.

Allah Tout Puissant dit à son Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, dans une tradition divine : « Je ne t'ai envoyé que pour t'éprouver et éprouver (les gens) à travers toi. J'ai fait descendre sur toi un Livre que l'eau n'efface pas et que tu récites en sommeil et en état de veille. »⁷⁸

Cela signifie que le Sublime Coran est préservé dans les poitrines et qu'il n'est pas sujet à la disparition. Bien au contraire, il subsistera au fil du temps.⁷⁹

⁷⁷ Anwar al-qur'an, p. 93-98

⁷⁸ Rapporté par Muslim, 4/2197, hadith 2865

⁷⁹ Sahih muslim bi sharh al-nawawi, 17/204



L'une des plus grandes faveurs d'Allah le Très Haut est qu'Il a facilité à Ses serviteurs la mémorisation du Noble Coran. Le Très Haut dit : « En effet, Nous avons rendu le Coran facile pour la mémorisation. Y a-t-il quelqu'un pour le mémoriser ? » (al-Qamar : 17,22,32,40).

Autrement dit, Nous avons facilité sa mémorisation et aidé ceux qui souhaitent le retenir. Y a-t-il quelqu'un qui veuille le mémoriser pour qu'on l'aide à le faire ?⁸⁰

La réalité vécue confirme cette facilité. Un nombre incalculable de gens ont appris par cœur le Coran, à toute génération et en tout lieu ; aucun d'eux ne se trompe ni sur un mot ni sur une lettre, qu'il soit arabe ou non arabe. La plupart des non arabes qui mémorisent le Coran ne connaissent pas la langue arabe, et il se pourrait même que l'un d'eux connaisse par cœur les sept et les dix modes de lecture.⁸¹

L'imam Abu al-Hasan al-Mawardi, qu'Allah lui fasse miséricorde, considère ceci comme l'un des aspects de l'éloquence du Sublime Coran et l'une des particularités, qui la distinguent des autres livres d'Allah le Très Haut. Il dit : « Son éloquence se manifeste aussi par le fait qu'il a été facilité à toutes les langues, si bien qu'il est mémorisé par le non arabe muet, et aucun autre livre n'est mémorisé comme lui... Cela n'est dû qu'à des particularités divines, par lesquelles Allah le rend supérieur à tous Ses autres Livres. »⁸²

Le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, n'a laissé aucune voie encourageant à la mémorisation du Sublime Coran, sans s'y engager. Ainsi, il évaluait la mémorisation des Compagnons et discernait un étendard à celui qui retenait la plus grande partie du Coran. Quand il envoyait une délégation, il nommait à la tête celui qui mémorisait le plus le Coran. De même, dans la prière, l'imam était celui qui lisait le plus le Coran. Il arrivait même qu'il mariait un homme en contrepartie de ce qu'il retenait du Coran⁸³. Ce sera l'axe de notre discussion, à travers les points suivants :

⁸⁰ Tafsir al-qurtubi, 17/134

⁸¹ Kayfa tatawajjahu ila al'ulum wa al-qur'an al-karim masdaruha, Dr. Nur al-Din 'Itr, p. 83-84

⁸² A'lam al-nubuwwa, p. 69

⁸³ Wa rattil al-qur'an tartila, p. 69



1- Le haut degré de celui qui le connaît par cœur (le hafiz)

Lorsque les croyants entreront au paradis, le hafiz du Coran sera dans une situation particulière, car il occupera un degré supérieur aux autres dans le paradis, afin que son statut soit éminent et que son rang s'élève dans l'au-delà, comme il l'a été en ce monde.

Selon 'Abd Allah b. 'Amr, qu'Allah les agrée, le Messenger d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « On dira au compagnon du coran⁸⁴ : Récite et monte⁸⁵, psalmodie comme tu le faisais sur terre⁸⁶, car ta place correspondra au dernier verset que tu liras. »⁸⁷

Ce hadith incite à la mémorisation du Coran. Par le terme « compagnon du Coran », il distingue celui qui connaît le Coran par cœur de celui qui le lit du mushaf, afin de l'honorer et l'ennoblir.

Ibn Hajar al-Haythami, qu'Allah lui fasse miséricorde, affirme : « L'information évoquée est propre à celui qui le connaît par cœur et non celui qui le lit du mushaf. Car les gens ne diffèrent pas dans la simple lecture de ce qui est écrit, ni ne sont-ils inégaux selon la grande fréquence ou pas de leur lecture. Bien au contraire, l'inégalité provient de la mémorisation par cœur du Coran. Par conséquent, leurs places au paradis se différencieront selon le degré de leur mémorisation. »⁸⁸

Pour atteindre ce statut, il y a des conditions que al-Albani, qu'Allah lui fasse miséricorde, met ainsi en lumière ⁸⁹: « Il y a (dans ce hadith) un mérite évident pour le hafiz du Coran, à condition que la mémorisation soit pour l'agrément d'Allah le Très Haut, et non pour les biens de ce monde ou pour de l'argent. Car le Prophète,

⁸⁴ Compagnon du Coran : Celui qui le mémorise entièrement ou en partie, en fait la lecture tout en méditant ses versets, met en pratique ses règles et se pare de ses règles de convenance.

⁸⁵ Récite et monte : Gravis les échelons du paradis selon ce que tu as mémorisé du Coran.

⁸⁶ Psalmodie comme tu le faisais sur terre : Ne te précipite pas dans sa lecture. La psalmodie au paradis est uniquement pour le plaisir, car il n'y a ni œuvre ni responsabilité.

⁸⁷ Rapporté par Abu Daud, 2/73, hadith 1364. al-albani dit dans le sahih abi daud 1/275, hadith 1300 : hasan sahih

⁸⁸ Al-Fatawa al-hadithiyya, p. 156

⁸⁹ Al-Silsila al-sahiha, 5/284



sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « La majorité des hypocrites de ma communauté sont ses récitateurs du Coran. »⁹⁰

Quel bonheur donc pour le hafiz sincère, à qui l'on dit : « Récite, monte et psalmodie, car ta place correspondra au dernier verset que tu réciteras. » Quel degré atteindra-t-il donc ?

Al-Tibi dit : « Cette récitation est pour eux comme la glorification des anges ; elle ne les détourne pas de leurs jouissances, voire c'est leur plus grande jouissance. »⁹¹

2- Le hafiz a la préséance en ce monde et dans l'autre

1- Le hafiz est le plus qualifié pour l'émirat.

Parmi ceux qu'Allah le Très Haut a élevé par le Coran, se trouve 'Abd al-Rahman b. Abza al-Khuza'i, qu'Allah l'agrée, l'un des derniers petits Compagnons. Il était le client de Nafi' b. 'Abd al-Harith.⁹²

'Amir b. Wathila rapporte que Nafi' b. al-Harith rencontra 'Umar à 'Usfan. Comme celui-ci l'avait nommé gouverneur de la Mecque, il lui demanda : « Qui as-tu nommé responsable des gens de la Vallée ? » « Ibn Abza » répondit Nafi'. « Qui est Ibn Abza ? » demanda 'Umar. « Un de nos clients » répliqua Nafi'. « Tu as désigné un client comme leur chef ? » interrogea 'Umar. Nafi' rétorqua : « C'est un réciteur du Livre d'Allah Tout Puissant et il connaît bien les dispositions de la loi. » 'Umar ajouta : « Votre prophète, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « Certes, Allah élèvera des gens par ce Livre et il en rabaissera d'autres. »⁹³

Voici donc un client qui n'a aucun prestige, aucun bien, aucune noblesse, ni aucune position sociale importante ; il était probablement au bas de l'échelle sociale selon le

⁹⁰ Rapporté par Ahmad dans al-musnad, 2/175, hadith 6637. Les éditeurs du musnad 11/213, hadith 6637 disent : son isnad est hasan. Al-albani l'a rapporté dans al-silsila al-sahiha 2/386, hadith 750

⁹¹ 'Awn al-ma'bud 4/237-238

⁹² Al-Isaba 4/149, al-taqrib 1/472, siyar a'lam al-nubala' 3/201

⁹³ Rapporté par Muslim, 1/559, hadith 816



critère de ce monde, mais à l'aune du Coran, c'est tout à fait autre chose, car il jouit d'un statut différent.

Du statut de client, le Coran l'a élevé à celui de gouverneur. Sa science du Coran l'a habilité à gouverner et à juger entre les gens, a rendu sa parole exécutoire et lui a donné un avis écouté au sein de la société.

Voici 'Umar, qu'Allah l'agrée, qui reconnaît à ce savant et hafiz du Coran son mérite et son statut. Il entérine le choix de Nafi' et rappelle la parole du Prophète, sur lui la paix et la bénédiction : « Certes, Allah élèvera des gens par ce Livre et il en rabaissera d'autres. »⁹⁴

2. Le hafiz est plus qualifié pour diriger la prière

Selon Abu Mas'ud al-Ansari, qu'Allah l'agrée, le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « L'imam des fidèles est celui qui mémorise le plus le Livre d'Allah... »⁹⁵

Ainsi, un autre exemple de la supériorité du hafiz, est qu'il a la préséance sur tous les fidèles présents à la mosquée pour la prière.

3- Le hafiz a la préséance dans la consulation

Ibn 'Abbas, qu'Allah les agrée, rapporte : « Les récitateurs du Coran étaient les compagnons de 'Umar dans son assemblée et ceux qu'il consultaient, fussent-ils jeunes ou âgés. »⁹⁶

4- Le hafiz est mis en premier dans la tombe

De même qu'Allah le Très Haut a élevé le statut du hafiz en ce monde, de même Il a élevé son statut dans l'au-delà. Il est celui qui a préséance même après sa mort.

⁹⁴ Anwar al-qur'an, p. 248

⁹⁵ Rapporté par Muslim, 1/465, hadith 673

⁹⁶ Rapporté par Bukhari, 3/401, hadith 642



Jabir b. 'Abd Allah, qu'Allah les agrée, rapporte que le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, réunissait deux victimes de Uhud et demandait : « Lequel mémorise le plus le Coran ? » Il mettait alors en premier dans la tombe celui que l'on indiquait, en disant : « Je serai le témoin de ces gens au Jour de la Résurrection. »⁹⁷

Si le Coran fait la différence entre les martyrs, il ne fait pas de doute qu'il discrimine davantage et dans une plus grande mesure entre les vivants : « Que ceux qui la convoitent entrent en compétition. » (al-Mutaffifin : 83). Que le musulman y accorde une bonne considération et qu'il s'y attarde longuement ! Cela le conduira à s'intéresser à la mémorisation du Coran, à en réaliser une bonne part et à s'y adonner avec patience.⁹⁸

3- Divers mérites du hafiz

1- Les porteurs du Coran sont les élites et les familiers d'Allah.

Allah le Très Haut a achevé la distinction qu'Il accorde aux porteurs de Son Livre, en les plaçant parmi Ses familiers et Son élite. C'est là un sublime honneur et une exaltation des hafiz du Coran, que ne tutoie aucun honneur recherché par les hommes en ce monde.

Selon Anas b. Malik, qu'Allah l'agrée, le Messager d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « Certes, Allah a des familiers parmi les hommes. » Les Compagnons demandèrent : « Qui sont-ils, Ô Messager d'Allah ? » Il répondit : « Ce sont les familiers du Coran, les familiers et l'élite d'Allah. »⁹⁹

Quand un homme choisit quelqu'un, il le rapproche de lui et le couvre énormément de sa générosité, de ses dons et de son amour. Que penser alors d'Allah le Généreux – Il détient le plus bel exemple sur terre et dans les cieux – le Possesseur de la Royauté, le détenteur de la Majesté et de la Générosité.

⁹⁷ Rapporté par Bukhari, 1/401, hadith 1353

⁹⁸ Anwar al-qur'an, p. 250

⁹⁹ Rapporté par ibn majah, 1/78, hadith 215. Jugé sahih par al-albani dans le sahih sunan ibn majah, 1/42, hadith 178



Que chaque homme se réclame de qui il souhaite et désire, parmi les nantis, les dignitaires, les hauts fonctionnaires ou les célébrités. Que les dictionnaires donnent généreusement toutes les descriptions et tous les éloges. Pourront-ils mieux faire que la description donnée des porteurs du Livre d'Allah : « Les familiers et l'élite d'Allah » ?¹⁰⁰

2- Le hafiz compte parmi ceux qui ont reçu la science.

Allah le Très Haut a exalté et fait l'éloge de ceux qui mémorisent Son Livre, en faisant de celui-ci des versets clairs dans leurs poitrines. Il y a en cela un immense mérite qui leur revient exclusivement. Le Très Haut dit : « Il consiste plutôt en des versets évidents dans les poitrines de ceux à qui le savoir a été donné. » (al-'Ankabut : 49)

Il suffit comme fierté et bonheur au hafiz du Coran qu'Allah le Très Haut l'honore et fasse de lui une des causes de la préservation du Coran. En effet, les versets du Sublime Coran sont préservés dans les poitrines et dans les écritures. C'est l'une des causes de la préservation de la religion et l'un des moyens de la sauvegarde de la Loi. En admettant qu'une quelconque altération puisse atteindre les écrits, comment pourrait-elle trouver sa voie dans les poitrines ?

3- Les porteurs du Coran ne seront pas brûlés par le feu.

Ce qui importe le plus au musulman, c'est qu'Allah le Très Haut l'écarte du feu et le fasse accéder au paradis. Allah le Très Haut a honoré ceux qui mémorisent Son Livre en les sauvant du feu. Il ne permet pas que leurs corps purs y soient brûlés, parce que leurs poitrines renferment Sa très grande parole.

Selon 'Uqba b. 'Amir, qu'Allah l'agrée, le Messenger d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, a dit : « Si le Coran se trouvait dans une peau, elle ne serait pas consumée par le feu. »¹⁰¹

¹⁰⁰ Hifz al-qur'an al-karim, p. 15, Anwar al-qur'an, p. 239

¹⁰¹ Rapporté par Ahmad dans le musnad, 4/155, hadith 17456. Jugé hasan par al-albani dans le sahih al-jami', 2/953, hadith 5282



Cela signifie que s'il était permis qu'il se trouve dans une peau, le feu ne la toucherait pas, grâce à la bénédiction de son voisinage du Coran. Que dire alors du croyant qui s'est attelé à le mémoriser et à le réciter régulièrement ! Il s'agit ici du feu allumé d'Allah.

Donc, félicitations, à celui qui mémorise le Livre d'Allah le Très Haut, l'a recueilli dans sa poitrine et l'a mis en pratique. Félicitations à lui pour cette bonne nouvelle, lui annonçant qu'il sera sauvé du feu. C'est là un des plus grands mérites de la mémorisation du Noble Coran.

Y a-t-il un volontaire pour cette tâche ?

5- Les mérites de la mise en application du Coran

Introduction

Le but suprême pour lequel le Sublime Coran a été descendu est d'œuvrer, d'obéir à ses injonctions, d'éviter ses interdits, d'écouter ses exhortations, de s'arrêter à ses limites et de le rendre une réalité pratique dans la vie de l'individu, de la société ou de l'état. Le compagnon du Coran ne recevra sa pleine récompense, qu'en le mettant, en pratique dans la réalité vécue, en suivant sa voie droite bénie et en s'y conformant nuit et jour.

Allah le Très Haut dit : « Ceux à qui Nous avons donné le Livre, qui le récitent comme il se doit. » (al-Baqara : 121). C'est-à-dire, ceux qui le suivent comme il se doit et le mettent en pratiquent comme il se doit.¹⁰²

Certes, le meilleur homme à se conformer au Livre d'Allah le Très Haut, à le mettre en pratique tant dans son sens apparent que caché et pour lequel le Coran est devenu le caractère distinctif, c'est notre Prophète, notre modèle, Muhammad, sur lui la paix

¹⁰² Tafsir al-tabari 1/519



et la bénédiction. Allah le Très Haut a exalté son caractère, en le décrivant en ces termes : « Et tu es certes, d'un caractère éminent. » (al-Qalam : 4)

'Aisha, qu'Allah l'agrée, expliqua ce verset de la meilleure façon, lorsque Sa'd b. Hisham b. 'Amir lui demanda : « Ô Mère des Croyants ! Informe-moi du caractère du Messager d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction ? » Elle répondit : « Ne lis-tu pas le Coran ? » « Si » fit Sa'd. Elle ajouta : « Alors, le caractère du Prophète d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, était le coran. »¹⁰³

Al-Nawawi, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit ¹⁰⁴: « Cela signifie : le mettre en pratique, s'arrêter à ses limites, adopter ses règles de civilité, tirer les enseignement de ses paraboles et de ses récits, le méditer et le psalmodier de manière excellente. »

Ibn Kathir, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit au sujet de ce verset : « Cela exprime que l'observance du coran, tant dans ses injonctions que dans ses interdits, est devenue pour le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, une disposition naturelle et un caractère dont il s'est imprégné. »¹⁰⁵

Le Sublime Coran ne dévoile ses secrets et ne profite qu'à celui qui le met en pratique et s'ébranle par lui, afin d'accomplir son sens dans le monde réel. Non à celui qui ne le lit que pour en recevoir la bénédiction ! Ou qui l'étudie d'un point de vue artistique ou scientifique ! Ou tout simplement pour étudier l'éloquence de son style !

La récompense sera à la hauteur de la proportion dans laquelle le Coran a été exécuté, mis en application dans la vie réelle et pris comme guide. Cela est notoire même dans les lois humaines lacunaires. Que dire alors de la parole d'Allah le Très Haut, où le Très Haut décrit ainsi le Coran : « Le faux ne l'atteint ni par devant ni par derrière. » (Fussilat : 42)

« S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions ! » (al-Nisa' : 82).

¹⁰³ Rapporté par Muslim, 1/513, hadith 746

¹⁰⁴ Sahih muslim bi sharh al-nawawi, 5/268

¹⁰⁵ Tasir ibn kathir, 8/164



Supposons qu'un homme apprenne par cœur les lois de son pays, puis qu'il se mette à contredire ces mêmes lois, ne se soucie ni de les mettre en application, ni de les respecter, cela lui sera-t-il utile ? L'acceptera-t-on de lui ?

Ou un médecin qui a appris les lois de la médecine, les a bien comprises et assimilées, puis traite ses patients d'une manière contraire à ce qu'il a appris, quel en sera le résultat ?

Si ceci est vérifié au niveau des lois jurisprudentielles terrestres, que penser du Livre d'Allah dont la récitation, l'écoute et l'étude constituent des actes d'adoration ? Cette adoration, ainsi que la récompense qui en découle, ne sera complète que si elle est accompagnée par l'exécution et la pratique.

Que gagnera le musulman à mémoriser entièrement la sourate al-Nur, à connaître la rétribution de l'adultère et de celui qui accuse injustement une croyante, et puis commet ce grand péché. Qu'Allah nous en préserve ! Sa mémorisation le sauvera-t-il du châtement ?¹⁰⁶

Pour en revenir au début, il ressort de ce qui précède que l'objectif premier de l'apprentissage, de la mémorisation et de la méditation du Coran a trait à sa mise en pratique.

al-A'mash rapporte de Abu Wa'il que Ibn Mas'ud, qu'Allah l'agrée, a dit : « Quand l'un de nous apprenait dix versets, il n'allait pas au-delà avant d'en connaître les sens et de les mettre en pratique. »¹⁰⁷

Les mérites de la mise en pratique du Coran.

La plus grande récompense qui attend celui qui met en pratique le Sublime Coran est le paradis. Le paradis a divers degrés, comme le dit le Très haut : « A chacun des rangs selon ses œuvres. » (al-An'am : 132).

¹⁰⁶

¹⁰⁷ Muqaddima tafsir ibn kathir, 1/36. Ses éditeurs disent : son isnad est (bon) jayyid.



« Cela signifie que chaque personne qui œuvre dans l'obéissance ou la désobéissance d'Allah, a droit à des places et des rangs correspondant à son œuvre, qu'Allah lui fera atteindre et pour laquelle Il le rétribuera. Il sera rétribué en bien ou en mal, selon la nature de son œuvre. »¹⁰⁸

Allah le Très Haut a promis de faire vivre une bonne vie à celui qui met en pratique le Sublime Coran. Il dit : « Quiconque, mâle ou femelle, fait une œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleurs de leurs actions. » (al-Nahl : 97).

Les mérites de la mise en pratique du Coran sont divers et multiples. Certains sont dans ce monde et d'autres dans l'au-delà. Citons entre autres :

1- Être dans la bonne voie dans ce monde et dans l'au-delà.

Allah le Très Haut dit : « Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence. » (al-Zumar : 17-18)

Cette injonction est un honneur qu'Allah Tout Puissant confère à Son noble Prophète Muhammad, sur lui la paix et la bénédiction, pour annoncer la bonne nouvelle à ceux qui écoutent le Coran et qui le mettent en pratique, après l'avoir entendu.

La parole du Très Haut : « Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés » signifie : ceux qui sont caractérisés par cette éminente qualité – la mise en pratique du Livre d'Allah – ceux qu'Allah le Très Haut a guidés vers la vraie religion et les belles œuvres, puis les a orientés vers les meilleurs traits de caractère et les meilleures œuvres. Il leur a donné la garantie qu'ils ne seront point égarés en ce monde et que dans l'au-delà ils ne souffriront pas en raison d'une mauvaise reddition.

2- La miséricorde en ce monde et dans l'au-delà

¹⁰⁸ Tafsir ibn kathir, 3/383



Allah le Très Haut dit : « Et voici un Livre béni que Nous avons fait descendre – suivez-le donc et soyez pieux, afin de recevoir la miséricorde. » (al-An'am : 155).

Ce noble verset indique clairement que le chemin le plus court et le plus évident, pour obtenir la miséricorde d'Allah le Très Haut, consiste à suivre ce Sublime Livre, tant dans la science que dans la pratique.

Compte tenu de la grandeur de ce Livre, de sa provenance d'Allah le Majestueux, et des bienfaits religieux et mondains qu'il recèle, il devient obligatoire de le suivre et de le mettre en pratique.¹⁰⁹

Dans la parole du Très Haut « afin de recevoir la miséricorde » il y a une promesse en contrepartie de son observance, et une allusion à la menace d'un châtement en ce monde et dans l'au-delà, pour ceux qui ne le suivent pas. »¹¹⁰

Dans ce verset, Allah le Très Haut incite Ses serviteurs à suivre ce Livre béni et à le mettre en pratique, dans l'espoir que la miséricorde divine les touche ici-bas et dans l'au-delà.

3- La réussite en ce monde et dans l'au-delà

Allah le Très Haut dit : « Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui, ceux-là seront les gagnants. » (al-A'raf : 157)

Allah le Très Haut a comparé le Coran à une lumière qui dévoile les ténèbres de l'ignorance, à la faveur de laquelle la vérité apparaît, se distinguant de la fausseté, et différenciant la voie droite de l'égarement, et le bon du mauvais. Il a assimilé l'état de celui qui se règle sur la voie du Coran, à celui qui, voyageant de nuit, suit une lumière qui lui apparaît, car il a la certitude qu'il y trouvera son salut des périls et des préjudices de la marche.

¹⁰⁹ Tafsir abi al-su'ud, 3/201

¹¹⁰ Al-Tahrir wa al-tanwir



Il appartient à chaque musulman de s'éclairer à la lumière du Sublime Coran, d'adopter ses croyances, d'autoriser ce qu'il déclare licite, d'interdire ce qu'il considère illicite, d'obtempérer à ses injonctions, de s'écarter de ses interdits et de tirer les enseignements de ses récits et de ses paraboles. Après ceci, il ne lui sied pas d'être frappé d'aveuglement face à cette sublime lumière.¹¹¹

Quant à celui qui répond à cette lumière, qu'il suit et met en pratique, il est celui qui a réussi et remporté l'objet recherché, en ce monde et dans l'au-delà. Il a conquis le bien de ces deux mondes et a échappé à leur mal. Qu'Allah le Très Haut nous mette au nombre de ceux qui ont réussi !

4- L'expiation des péchés et la réforme de la condition

Allah le Très Haut dit : « Et ceux qui ont cru et accompli de bonnes œuvres et ont cru en ce qui a été descendu sur Muhammad – et c'est la vérité venant de leur Seigneur – Il leur efface leurs méfaits et améliore leur condition. » (Muhammad : 2)

Le fruit de la foi authentique, de l'observance totale du Coran et de sa mise en pratique, se manifeste en deux grands points :

Le premier est l'expiation des fautes.

« Il leur efface leurs méfaits », « les petits autant que les grands. Si leurs méfaits sont effacés, ils sont sauvés du châtement de ce monde et de l'au-delà. »¹¹² « On dit aussi : par leur foi et leurs bonnes œuvre, Il couvre leur mécréance et leurs désobéissances, parce qu'ils se sont amendés et se sont repentis. »¹¹³

Le deuxième est l'amélioration de leur condition.

¹¹¹ Adwa al-bayan 7/80, al-Tahrir wa al-tanwir, 8/319

¹¹² Tafsir al-sa'di, 1/784

¹¹³ Al-Kashhaf, 4/319



« améliore leur condition », c'est-à-dire « qu'il améliore leur état en ce monde, auprès de Ses amis, et dans l'au-delà en leur léguant la félicité éternelle ainsi que la vie éternelle dans Ses jardins. »¹¹⁴

On dit aussi : « Il améliore leur religion, leur vie sur terre, leurs cœurs et leurs œuvres, améliore leurs récompenses en les multipliant et en les purifiant et améliore toutes leurs conditions. »¹¹⁵

Sans aucun doute, la réforme de la condition est un bienfait énorme, une faveur éminente qui suit celle de la foi en rang, en valeur et en conséquence. Cela implique que les serviteurs ont le réconfort, la grande tranquillité et la confiance en Allah le Très Haut, qu'Il leur accordera leur récompense en ce monde et dans l'au-delà.

Lorsque la condition est réformée, la conduite et l'œuvre sont probes, le cœur est serein, la tranquillité y descend, l'âme est satisfaite et jouit de la paix et de la foi. Après cela, y a-t-il d'autres faveurs et d'autres biens ?¹¹⁶

La cause directe de cette récompense bénie est liée au fait qu'ils « ont suivi la Vérité émanant de leur Seigneur. » (Muhammad : 3)

En d'autres mots, ils ont mis en pratique ce Sublime Coran qui émane « de leur Seigneur », lequel les a élevés par Sa faveur et les a pris en mains par Sa bienveillance. Le Très haut les a donc élevés par la Vérité qu'ils ont suivie. Dès lors, leur condition s'est améliorée.

Il s'agit là de quelques uns des mérites liés à la mise en pratique du Sublime Coran et de la bonne rétribution en ce monde et dans l'au-delà. Qu'Allah le Très Haut nous accorde la bonne œuvre selon Son Livre, ainsi que la bonne rétribution pour cela. Il est certes, celui qui entend tout et exauce les requêtes.

¹¹⁴ Tafsir al-tabari, 26/39

¹¹⁵ Tafsir al-sa'di, 1/784

¹¹⁶ Fi zilal al-qur'an, 6/3281



هذا الكتاب منشور في

